



# EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION - ESI

## Sans ARI



### ORGANISATION

**Public concerné :**

Personnel désigné « équipier de seconde intervention » par le responsable d'établissement (conformément au code du travail et de la réglementation APSAD)

**Pré-requis :**

Être apte physiquement à réaliser les différentes manipulations.

**Durée :**

7 heures.

**Participants :**

de 4 à 12 personnes.

**Méthodes pédagogiques :**

Apports théoriques, vidéos, exercices pratiques

**Modalités d'évaluation :**

Formatives et sommatives

**Matériel pédagogique :**

Extincteurs à eau pulvérisée, à dioxyde de carbone et poudre sur demande

RIA et techniques de lance.

Bac à feu écologique

Fournir plan de l'établissement

Vidéo projecteur

**Intervenant :**

Formateur incendie  
(Sapeur pompier)

**Sanction de la formation :**

Attestation de fin de formation.

**Maintien et Actualisation des compétences :**

Conseillé tous les 12 mois.

### OBJECTIFS

- Permettre à votre personnel d'intervenir efficacement en cas de feu et d'alerter les secours spécialisés.
- Savoir choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté et éteindre efficacement un incendie en toute sécurité.
- Seconder les équipiers de première intervention et prendre les mesures conservatoires.
- Savoir déclencher une alerte et gérer le SSI.
- Maîtriser les procédures d'évacuation.

### PROGRAMME

**PARTIE - THÉORIQUE**

- Rôle de l'équipier de seconde intervention.
- Naissance et propagation d'un incendie.
- Les classes de feux
- Les agents et les moyens d'extinction :
- Les extincteurs, les Robinet d'Incendie Armé, les extincteurs sur roues
- Les modes de propagation du feu
- Selon le matériels en votre possession : Equipement de protection, technique de lances, motopompe, hydrant ...etc

**PARTIE - PRATIQUE**

- Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique.
- Utilisation des différents types d'extincteurs (poudre sur demande, eau pulvérisée, CO2).
- Utilisation et manipulation des RIA.
- Visite d'établissement, identification des moyens de prévention.
- Les sauvetages de victimes : les dégagements d'urgence.
- Mises en situation avec utilisation du matériel d'incendie et de la fumée.

**PARTIE - EVACUATION**

- Consignes de sécurité lors des évacuations.
- Gestion du Système de Sécurité Incendie (SSI).
- Rôle du guide file et du serre file.
- Le transfert horizontal.
- Le point de rassemblement et le comptage des personnes.
- La gestion des blessés et l'accueil des services de secours.

**PROGRAMME CONFORME AUX PRESCRIPTION DU CODE DU TRAVAIL, DES RECOMMANDATIONS APSAD ET DES ERP.**

**CADRE REGLEMENTAIRE****Règle APSAD R6 - chapitre 6**

Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

**Article R4227-28 :**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.



**Eric VAN SANTFORT- Référent pédagogique ISRPP Formation**

03 59 61 16 58 / 06 65 37 53 95

eric.vansantfort@isrpp-formation.com

www.isrpp-formation.com